

La sociabilité

Dossier documentaire

Alain Beitone

Avril 2011

Document 1 :

« Le concept de sociabilité désigne un ensemble de pratiques socialement différenciées qui mettent en présence les groupes ou individus (Bozon, 1982). La façon dont ces pratiques se systématisent constitue un modèle de sociabilité : « L'intérêt du concept de sociabilité est de permettre des mises en relations formelles entre des domaines divers du réel : formation et socialisation des individus, modèles d'intégration des différentes classes sociales, constitution d'une identité sociale par l'affirmation d'un style de vie propre, modèles de rapports concrets entre individus d'un même milieu social ou de milieux différents » (Bozon, 1982).

Plusieurs enquêtes ont mis en lumière les différences entre les modèles de sociabilité hors travail.

Ainsi certaines enquêtes ont cherché à dénombrer les conversations, et la part qu'y prend chaque type d'interlocuteur : membres de la parenté, amis, voisins, etc. (Héran, 1988 ; Blanpain et Pan Ké Shon, 1998). D'autres se sont plutôt attachées aux pratiques de sociabilité donnant lieu à ces conversations. Les consommations alimentaires y tiennent une place de choix. À partir de la fréquentation des cafés dans une petite ville, Bozon (1982) identifie un modèle de sociabilité populaire caractérisé par l'exubérance, la séparation des sexes, le caractère informel des relations, le localisme. Paradeise (1980) teste l'existence d'un modèle de sociabilité propre aux classes populaires. Pour cela, elle retient quatre pratiques relevées dans l'enquête Loisirs de 1967, dont trois sont des pratiques alimentaires : réceptions chez soi, invitations chez autrui, fréquentation des cafés et danse. Elle montre ainsi l'existence de pratiques ouvrières spécifiques (rareté des réceptions, forte fréquentation des cafés par les hommes) qui ne s'expliquent pas uniquement par des différences de revenu et de diplôme. L'espace des modèles de sociabilité se caractérise par l'opposition entre niveau faible et niveau élevé de sociabilité, mais aussi entre pratiques de sociabilité internes au domicile, et pratiques extérieures. Reprenant ces distinctions, qu'il avait lui aussi observées (Forsé, 1981), Forsé y confronte six types de sociabilité, opposant cadres supérieurs et ouvriers, ruraux et urbains, jeunes et personnes âgées (Forsé, 1993). Cycle de vie, position sociale et habitat apparaissent donc comme les principaux déterminants des pratiques de sociabilité.

Les enquêtes Emploi du temps permettent de mesurer le temps consacré aux différentes formes de sociabilité hors travail. Cet article se focalise sur les modèles de sociabilité alimentaire, et leur évolution. La sociabilité alimentaire se définit par le fait de partager une consommation (repas, boisson) avec des personnes extérieures au ménage. Cette sociabilité peut s'exercer chez soi ou à l'extérieur, chez des amis ou des membres de la parenté, au restaurant ou au café. Les consommations alimentaires jouent un rôle important dans l'intégration de la société. À l'époque des sociétés rurales traditionnelles, le groupe domestique était défini comme l'ensemble des personnes partageant « même pot et même feu ». Si, dans la définition statistique du ménage, l'unité de logement s'est imposée, le critère des repas partagés demeure un indicateur d'intégration. Les consommations alimentaires renvoient ainsi à différents modes d'intégration sociale : intégration par la communauté de logement, lorsque les consommations n'impliquent que des membres du ménage, intégration par la parenté ou l'amitié, lors de la sociabilité alimentaire. Les repas seuls, au

contraire, ne rattachent l'individu à aucun groupe. Le niveau de sociabilité alimentaire repose donc sur le choix d'ouvrir ou non à des personnes extérieures les repas seuls ou rassemblant le ménage. Le degré d'ouverture du ménage à des convives extérieurs constitue la première dimension du modèle de sociabilité alimentaire. La seconde est bien entendu le lieu privilégié des repas de sociabilité alimentaire, chez soi ou en dehors.

L'enquête Emploi du temps permet d'analyser une troisième dimension : le rythme, marqué par les horaires quotidiens et hebdomadaires des repas de sociabilité.

La progression de la sociabilité alimentaire s'est-elle accompagnée d'une réduction de la différenciation sociale de ses pratiques ? Existe-t-il toujours des modèles de sociabilité alimentaire spécifiques (par leurs niveaux, lieux et rythmes), ou un modèle unique s'est-il diffusé ? Les modèles de sociabilité alimentaire ne se comprennent que par rapport aux modes de vie qu'ils manifestent, et aux contraintes qu'ils rencontrent, notamment celles de la durée et des horaires de travail professionnel. Modes de vie et contraintes professionnelles seront donc privilégiés pour expliquer l'évolution de la sociabilité alimentaire. Dans un premier temps, les modèles de sociabilité alimentaire seront envisagés en fonction de la préférence ou non pour la sociabilité à domicile, puis, dans un second temps, en fonction des différents rythmes de sociabilité alimentaire ».

Source : G. Larmet : La sociabilité alimentaire s'accroît, **Economie et statistique**, n° 352-353, 2002, pp. 192-193, p. 191 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es352-353i.pdf

Document 2 :

« Après la retraite et au fur et à mesure de l'avancée en âge, les relations des personnes âgées avec leurs proches se modifient profondément. La perte des contacts professionnels est compensée par le développement des relations avec les enfants et les petits-enfants venant ainsi renouveler et rajeunir le réseau des personnes âgées. C'est aussi un temps mis à profit pour resserrer des liens avec le voisinage. Une bonne part de la réduction des contacts est due aux décès successifs des connaissances. De fait, les relations avec les interlocuteurs potentiels sont maintenues et même renforcées. Enfin, avec l'apparition des handicaps pénalisants, la sociabilité du couple se restreint et les femmes, qui montraient une activité relationnelle plus développée avant 70 ans, reviennent au niveau de leur conjoint ».

Source : Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon, *La sociabilité des personnes âgées*, **INSEE Première**, n° 644, mai 1999 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip644.pdf

Document 3 :

« La sociabilité alimentaire peut être définie comme la propension à partager des consommations alimentaires avec des personnes extérieures au ménage, autrement dit des repas avec des tiers. Elle peut s'exercer chez soi ou au dehors : chez des amis ou des parents, au restaurant, ou au café par exemple. Le temps consacré à la sociabilité alimentaire, ses lieux et ses moments de prédilection se combinent pour former plusieurs modèles, socialement différenciés. En 1998 comme en 1986, la sociabilité alimentaire dans son ensemble est plus élevée pour les personnes seules que pour celles qui vivent en couple, pour les jeunes que pour les personnes âgées, pour les cadres supérieurs que pour les agriculteurs ou les ouvriers. Cependant, les clivages de niveaux de sociabilité se sont, en règle générale, estompés, en particulier chez soi. La progression globale du niveau de sociabilité alimentaire va de pair avec une standardisation des usages du temps : chez soi ou à l'extérieur, les repas de sociabilité du samedi soir et du dimanche midi deviennent des temps forts de la semaine.

Cette standardisation ne résulte pas, toutefois, de la diffusion d'un modèle unique de sociabilité pour tous les âges, toutes les situations familiales ou toutes les catégories sociales. Les repas de sociabilité, chez soi et en dehors, sont de moins en moins différenciés parce que les modes de vie s'adaptent à des contraintes professionnelles qui, selon les professions, se sont resserrées ou au contraire relâchées. La restriction des repas aux seuls membres du ménage décline par exemple chez les agriculteurs et les ouvriers, favorisant ainsi leur sociabilité alimentaire. La préférence ou non pour une sociabilité interne au foyer est l'élément le plus stable des différents modèles de sociabilité alimentaire, et rend compte de l'évolution des pratiques. La progression de la sociabilité hors domicile des plus âgés, et le maintien plus tardif du lien des jeunes avec leurs parents, sont les éléments nouveaux qui complexifient les modèles de sociabilité alimentaire ».

Source : G. Larmet : La sociabilité alimentaire s'accroît, **Economie et statistique**, n° 352-353, 2002, pp. 192-193, p. 191 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es352-353i.pdf

Document 5 :

« La question du lien social peut se poser dans des quartiers comme La Découverte, Bellevue ou La Madeleine, classés partiellement « quartiers prioritaires » dans le cadre de la politique de la ville. En effet, l'image négative d'habitants ne communiquant plus entre eux est souvent attribuée à ce type de territoires. Qu'en est-il à Saint-Malo ?

En terme de vie relationnelle, les résultats de l'enquête Vie de quartier sont proches de ceux calculés dans les autres unités urbaines de 50 000 à 200 000 habitants, et de ceux relatifs aux quartiers prioritaires rennais. Sur une période donnée de huit jours, 18 % des habitants n'ont eu aucune discussion avec un ami (en dehors des conversations téléphoniques), 42 % n'ont pas parlé avec leurs voisins, et 23 % n'ont discuté avec aucun membre de leur famille (excepté les membres du ménage). On observe cependant des différences au sein de la zone, selon le type d'habitat notamment : les personnes logeant dans le parc privé ont davantage de relations avec leurs voisins et leur famille que les personnes du parc HLM. Mais leurs amis et leur famille habitent moins souvent dans le quartier, de ce fait leurs relations sont proportionnellement plus fréquentes avec des personnes qui n'habitent pas le quartier.

Par ailleurs, on ne constate pas d'écart significatif suivant le lieu de résidence (La Découverte, Bellevue ou La Madeleine), ou le type de quartier (Zus ou non). Seulement 5 % des jeunes de moins de 26 ans n'ont eu aucune discussion avec un ami au cours des huit derniers jours ; à l'opposé, les personnes de 60 ans et plus sont 34 % dans ce cas. Ces derniers ont par contre des relations de voisinage plus soutenues : 70 % ont eu au moins une discussion avec un voisin, soit 20 points de plus que les jeunes.

Ces différences selon l'âge sont légèrement plus fortes dans ces quartiers que dans les autres villes françaises de même taille que Saint-Malo. Suivant la situation matrimoniale et le sexe, les comportements se distinguent également : les célibataires et les hommes préfèrent le contact avec les amis, tandis que les personnes mariées ou veuves et les femmes privilégient les contacts avec les voisins et la famille.

Si l'on réunit ces trois types de discussion, un peu moins de 3 % de la population n'a eu aucune conversation pendant les huit jours écoulés ; si l'on se limite aux discussions avec des personnes habitant le quartier, cette proportion atteint 20 %

Source : Frédérique Daniel, *La sociabilité à La Découverte, Bellevue et La Madeleine, Octant*, n° 91, 2002 (pp. 22-23)

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bretagne/themes/octant/oc91/oc91art4.pdf

Document 6 :

« Du père et de la mère aux oncles et tantes en passant par tous les autres membres de la filiation, la parenté forme un environnement social dont la taille atteint en moyenne 24 personnes.

Seule une infime minorité (0,1 %) n'a plus personne de sa parenté et une personne sur dix a un réseau de parenté inférieur ou égal à 8 personnes. A l'opposé, le nombre des parents dépasse 45 personnes pour un dixième des individus de plus de 14 ans.

Toutes les relations de parenté ne sont pas entretenues au même degré ni avec la même intensité. Les liens entre parents et enfants sont les plus actifs. L'éloignement géographique ne parvient pas à les affecter et l'usage du téléphone renforce encore ces contacts privilégiés.

C'est entre 15 et 24 ans qu'on est le plus entouré par ses parents, grands-parents, oncles et tantes, c'est-à-dire les membres des générations ascendantes. Aux alentours de 45 ans, la composition du réseau bascule. Jusque là composée en grande partie des frères, sœurs, cousins et de la génération des ascendants, elle se recentre sur les descendants et les membres de sa propre génération. En revanche, à partir de 60 ans, même les membres de sa génération se font plus rares et la taille du réseau de parenté s'en ressent fortement malgré l'apparition des petits-enfants. Au final, plus on avance en âge, plus le nombre de générations en vie dans un même réseau diminue et le nombre de personnes avec lui ».

Source : Emmanuelle Crenner, *La parenté, un réseau de sociabilité actif mais concentré*, INSEE Première, n° 600, juillet 1998 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip600.pdf

Document 7 :

« L'étude des relations téléphoniques complète la connaissance de la sociabilité des Français dont l'analyse se limitait jusqu'ici à celle des relations en face à face. Par rapport à celui-ci, le réseau de la sociabilité téléphonique se révèle plus restreint et moins diversifié : le téléphone passe le cercle relationnel au tamis et ne conserve qu'un noyau d'intimes. Contre toute attente, la concentration géographique des interlocuteurs téléphoniques est presque aussi grande que celle des autres relations : un sur deux vit à moins de dix kilomètres.

La fréquence de contact téléphonique est un indicateur de la qualité d'un lien social moins partiel que la fréquence de rencontre : tout d'abord, le lien téléphonique renforce celui en face à face (plus on voit les gens, plus on les appelle). Ensuite, il peut également s'y substituer : notamment dans le cas des proches parents que l'on appelle souvent et longtemps lorsqu'on ne peut les voir à cause de l'éloignement géographique.

Le lien téléphonique contribue à l'intégration sociale dans des contextes de solitude ou d'isolement en face à face. Le téléphone joue en effet un rôle de compensation : les groupes sociaux qui passent le plus de temps au téléphone sont ceux qui sont exposés à une plus grande fragilité de leurs relations en face à face (personnes vivant seules ou dépourvues de travail). Enfin, le téléphone accentue une forte intégration préexistante : c'est notamment le cas pour les personnes pourvues d'un niveau de formation élevé, dont la pratique téléphonique s'exerce en direction d'un réseau d'interlocuteurs étendu et diversifié (pratique extensive), et se cumule à d'autres formes de sociabilité très intenses ».

Source : Carole-Anne Rivière, *Le téléphone un facteur d'intégration sociale*, Economie et statistique, n° 245, 2001, p. 3

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es345a.pdf

Document 8 :

« Le développement de la mobilité des individus depuis la fin du XIXe siècle a pour corollaire leur éloignement du groupe spatialement bien délimité qui constituait auparavant le cadre privilégié des relations nouées avec les autres (en l'occurrence un milieu traditionnellement agricole). Cette évolution a engendré une réflexion sur les nouvelles formes d'intégration sociale. En réaction contre une définition des formes de solidarités traditionnelles s'appuyant sur l'existence de communautés caractérisées par leur ancrage territorial, la connaissance réciproque de ses membres et l'intensité de leur contacts physiques effectifs (face à face) (Tonnies, 1946 ; Park, Burgess et McKenzie, 1925), la sociologie des réseaux personnels ou ego-centrés représentée par Wellmann (1979, 1982, 1990) ou Fischer (1977, 1982) a pu montrer que l'éclatement des communautés traditionnelles sous le double effet de l'urbanisation et de l'industrialisation, n'empêchait pas que se maintiennent, sous la forme de réseaux de relations interpersonnelles, des liens de solidarités traditionnels.

Des méthodes permettant de reconstituer « ces réseaux de communautés personnelles » (Wellman, 1982) et de mesurer la qualité des nouveaux liens sociaux ont ainsi été développées depuis une vingtaine d'années. Elles permettent de mieux comprendre les formes contemporaines de cohésion et d'intégration sociale. Dénommées enquêtes ego-centrées, ces méthodes reposent sur des procédures interrogeant un individu (ego) sur le nombre et la nature de ses relations personnelles. Privilégiant jusqu'ici les contacts directs, elles ont permis de caractériser le réseau relationnel d'un individu selon le type de liens et/ou d'échanges qu'il met en jeu.

Les travaux de Granovetter (1973) constituent un autre point de départ de la mesure de l'intensité du lien social, où la fréquence de contact en face à face représente un indicateur de mesure de la qualité du lien social. Son approche a ainsi permis d'opposer des liens forts à des liens faibles selon le postulat que plus la fréquence de rencontre est importante, plus le lien observé est fort du point de vue de la proximité affective et sociale. Centrale dans la théorie des ressources sociales, cette mesure de l'intensité du lien social a servi de support à Granovetter pour montrer « la force des liens faibles », postulant que plus un lien est faible plus il est avantageux ou fort pour accéder à des ressources sociales (du point de vue instrumental et opérationnel et du point de vue de la valeur sociale de la ressource) ».

Carole-Anne Rivière, *Le téléphone un facteur d'intégration sociale*, Economie et statistique, n° 245, 2001, p. 3

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es345a.pdf

Document 9 :

« L'isolement relationnel concerne les personnes qui n'entretiennent qu'un nombre très faible de contacts avec autrui. Deux groupes sociaux sont particulièrement touchés : les personnes âgées et les personnes socialement défavorisées, en particulier les titulaires de faibles revenus et les non-diplômés. À l'isolement, peut s'ajouter un certain mal-être. Ainsi, une personne isolée sur quatre éprouve un sentiment de solitude ou d'ennui, contre une personne non isolée sur dix. Ces personnes, cumulant isolement relationnel et mal-être, sont donc particulièrement fragiles sur le plan psychologique et social. La composition sociale des zones urbaines sensibles y augmente le risque d'isolement relationnel.

L'isolement relationnel renvoie aux représentations du lien social et de sa fragilité. Ainsi, l'absence ou le nombre restreint de contacts interpersonnels avec des personnes extérieures au ménage signalent une vulnérabilité psycho-sociale potentielle. L'enquête « Vie de quartier » apporte un éclairage original sur ces personnes. Par convention, sont considérées comme « isolées » les personnes n'ayant eu que quatre contacts ou moins d'ordre privé au cours d'une semaine de référence (Définitions). Selon cette définition, la proportion de personnes isolées en France s'établit

à 10,8%; bien sûr, elle dépend totalement du seuil conventionnel retenu pour le nombre des contacts. Elle représente un point de référence utile pour réaliser des comparaisons.

La probabilité d'être isolé augmente fortement avec l'âge et s'interprète pour partie comme un effet du cycle de vie. Ce constat n'est pas une surprise, la plus grande sociabilité des jeunes est bien connue. Cependant, l'écart entre jeunes et personnes âgées est bien plus fort lorsqu'on s'intéresse à l'isolement : la fréquence moyenne de contacts est 1,5 fois plus élevée pour les jeunes de 15 à 19 ans par rapport aux personnes de plus de 70 ans mais les seniors sont cinq fois plus isolés, soit 25 % contre 5 %.

Parmi les jeunes, la probabilité d'être isolé est inférieure de 5,7 % pour les étudiants par rapport aux jeunes déjà actifs, ayant un emploi ou chômeurs.

L'isolement dessine trois segments dans le cycle de vie. Le premier correspond à la période qui s'étend de la jeunesse, de la mise en couple, de l'apparition du premier voire du deuxième enfant jusqu'aux débuts de la maturité aux alentours de 45 ans. Au cours de cette période, l'isolement relationnel progresse, mais sans prendre la même signification que chez les personnes plus âgées. En effet, dans ce premier segment, la formation des couples et la venue des enfants centrent la sociabilité individuelle sur le noyau familial alors qu'une grande part des seniors sont non seulement en situation d'isolement relationnel mais vivent seuls dans leur logement. Ensuite, entre 45 et 70 ans le niveau de l'isolement est stable. Enfin, dans le troisième segment, après 70 ans, l'isolement progresse fortement et continûment avec l'âge.

Une place modeste dans la hiérarchie sociale est le plus fortement associée à l'isolement relationnel. De fait, toutes choses étant égales par ailleurs, avoir de faibles revenus, ne pas posséder de diplôme, habiter en cité, ou déclarer « avoir du mal à s'en sortir » sont liés avec une plus forte probabilité d'être isolé. Faire partie d'une association diminue la probabilité d'être isolé, mais la participation associative peut aussi bien s'interpréter comme un élément du comportement culturel que comme un trait de sociabilité.

L'ensemble de ces éléments dévoilent les traits typiques des franges les plus modestes de la population. Par ailleurs, être originaire d'un pays étranger accentue cette probabilité ; l'une des explications probables est la restriction des contacts par la séparation du réseau de relations d'origine ».

Jean-Louis Pan Ké Shon, *Isolement relationnel et mal-être*, INSEE Première, n° 931, Novembre 2003
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip931.pdf

Document 10 :

« Que ce soit avec les parents, les amis, les collègues, voire les commerçants, les relations directes d'ordre privé (hors téléphone) sont en baisse.

Ainsi en quinze ans, le nombre de salariés ayant eu dans la semaine une conversation extra-professionnelle (cinéma, politique, sports...) avec un collègue s'est réduit de 12 %. Simultanément, les relations accusent une perte de 26 % avec les commerçants et de 17 % avec les amis alors que les relations de voisinage et de parenté résistent mieux avec - 7 %.

Cet affaiblissement de la sociabilité dans le monde professionnel, mais au-delà dans la sphère privée, semble être en partie la conséquence des évolutions récentes du monde du travail.

En 1997, l'Insee a interrogé les Français sur la fréquence des relations directes (hors téléphone) qu'ils entretiennent avec leur parenté, leurs amis, leurs collègues de travail, leurs voisins ou leurs autres relations. En particulier, il ressort que 72 % des salariés ont eu une conversation non professionnelle avec au moins un collègue de travail au cours d'une semaine. En 1983, l'Insee avait procédé à un questionnaire similaire, au cours duquel il apparaissait que 82 % des salariés avaient discuté avec au moins un collègue pendant la semaine. En 15 ans, selon cet indicateur, les contacts entre collègues de travail ont donc baissé d'environ 12 % pour les salariés.

On pourrait lire dans cette tendance le résultat d'un plus grand individualisme, lié en partie à l'évolution des entreprises et au durcissement du marché du travail. On pourrait également l'interpréter à la lumière de la hausse du recours aux divers contrats de courte durée : d'une part, ces contrats ne favorisent pas l'établissement de relations avec des collègues, ce qui requiert du temps et d'autre part, la réduction des temps morts au sein des entreprises contracte encore le temps pendant lequel il est potentiellement possible d'établir des contacts.

L'enquête de l'Insee va plus loin que la mesure des contacts de travail. Elle porte sur la sociabilité au sens plus large : en 1997, 43 % des individus ont ainsi déclaré avoir discuté au cours de la semaine avec au moins un commerçant ou un prestataire de service (médecins, enseignants, etc.) d'un sujet non directement lié à ce service.

En 1983, ils étaient 58 % dans ce cas. Ici, la mesure retenue de la sociabilité baisse de 26 %. On peut de nouveau y voir l'effet d'un individualisme croissant des Français. On peut plus prosaïquement rapporter cette évolution aux modifications intervenues dans la distribution commerciale. Le développement des grandes surfaces au détriment des petits commerces de proximité a contribué à réduire sensiblement les relations entre les consommateurs et les commerçants ».

Nathalie Blanpain et Jean Louis Pan Ké Shon, 1983-1997 : Les français se parlent de moins en moins, INSEE Première, n° 571, mars 1998 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip571.pdf

Document 11 :

« Avec les relations amoureuses, l'amitié représente une forme privilégiée des relations humaines. Si les amitiés procèdent bien d'un libre choix, elles restent malgré tout soumises aux influences de l'environnement social.

Elles se nouent principalement sur les lieux que nous fréquentons le plus souvent par la nature de nos activités : l'école, l'université, le quartier, le milieu professionnel, etc. Dès lors, il n'est pas étonnant de constater chez son ami un écho de ses propres caractéristiques sociales. En outre, la formation des liens d'amitié dépend également de facteurs démographiques : être un homme ou une femme, être jeune ou plus âgé, vivre en famille ou seul.

Au cours de l'enquête menée par l'Insee en 1997 sur les relations quotidiennes, les personnes interrogées déclaraient, spontanément et selon leur propre définition, leur nombre d'amis. Les questions relatives aux « meilleurs amis » ont ainsi permis de saisir leurs caractéristiques et leur origine.

Amis d'études, de travail, de voisinage, d'association, amis présentés par la famille ou par d'autres amis, l'origine des amis est multiple. D'un bout à l'autre de la vie, la composition du réseau amical se modifie non seulement avec l'âge mais aussi avec l'activité.

La moitié de la population compte au plus quatre amis tandis que les 10 % les mieux pourvus en ont au moins quinze. Chaque type d'amitié a sa durée de vie. Si les amitiés disparaissent, elles se renouvellent aussi en partie, même si avec l'âge le nombre d'amis ne fait que diminuer ».

Jean-Louis Pan Ké Shon, D'où sont mes amis venus ?, INSEE Première, n° 613, octobre 1998 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip613.pdf

Document 12 :

« Comparés à la population totale des plus de 15 ans, les adhérents aux associations sont plus diplômés, plus aisés et plus souvent des hommes. Résider dans une zone rurale ou une petite ville, mais aussi dans l'Ouest et l'Est de la France incite à l'adhésion. Les associations sportives et culturelles sont de loin les plus représentées.

Pour les salariés, travailler dans le secteur public prédispose à s'adonner à une activité associative. La maîtrise de son emploi du temps et la pratique d'horaires variables sont également des situations qui

sont favorables, au contraire de l'exercice d'un métier pénible et fatigant. La fréquentation des associations est plus forte chez les salariés qui choisissent un temps partiel et chez les salariés à temps plein dont les horaires hebdomadaires sont inférieurs à 35 heures. En revanche, elle pâtit d'une activité professionnelle exigeant des durées beaucoup plus longues.

Au regard du contexte domestique, c'est l'âge des enfants et non leur nombre qui importe : avoir un enfant très jeune fait obstacle à la participation. Celle-ci est néanmoins encouragée lorsque des aides à la réalisation de certaines tâches sont reçues en provenance de tiers. La propension à fréquenter les associations apparaît fortement liée à la pratique d'autres activités à forte sociabilité, comme rendre des services informels ou recevoir chez soi. Entre conjoints, un effet d'entraînement de l'adhésion est manifeste. De même, la participation des parents encourage sensiblement la participation de leurs enfants qui vivent au foyer.

Source : Lionel Prouteau et François Charles Wolff, La participation associative au regard des temps sociaux, Economie et statistique, n° 352-353, 2002, p. 57

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es352-353c.pdf

Document 13 :

« L'école et le travail étant les deux premières sources d'amitiés (Pan Ké Shon, 1998), les non-qualifiés sont peu favorisés du point de vue de la constitution des réseaux amicaux.

Ils déclarent en moyenne moins d'amis, leurs amitiés étant davantage ancrées dans le voisinage qu'issues des bancs d'école ou du milieu professionnel. Signe d'une sociabilité refermée sur son entourage caractéristique des milieux populaires, aujourd'hui comme hier (Choquet, Herpin, Kasparian et Verger, 1988), l'amitié s'étend plus rarement à la sphère professionnelle.

D'ailleurs, même si les éléments d'environnement (les collègues, les lieux de travail) apparaissent comme les principaux aspects positifs du travail pour les non-qualifiés, ils entretiennent moins fréquemment des relations avec leurs collègues que les autres catégories de salariés. Par ailleurs, alors qu'ils ont davantage de temps libre (Chenu et Herpin, 2002), les nonqualifiés se caractérisent par des activités moins diversifiées, du fait notamment de ressources économiques, culturelles et sociales moindres.

C'est essentiellement l'importance accordée à la télévision qui les caractérise. Elle est vécue comme un élément particulièrement important du quotidien : respectivement 39 % et 36 % des ouvriers et employés non qualifiés déclarent « qu'ils auraient du mal à s'en passer », contre seulement 26 % pour les employés qualifiés et les professions intermédiaires, et 20 % pour les cadres. De ce point de vue, la proximité des ouvriers qualifiés (37 %) avec les non-qualifiés se confirme.

Source : Thierry Amossé et Olivier Chardon, Les travailleurs non-qualifiés : une nouvelle classe sociale ?, Economie et statistique, n°393-394, 2006 p. 216 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es393-394k.pdf

Document 14 :

« Horaires et lieux de travail éclatés, statuts d'emploi précaires constituent des obstacles à l'appartenance effective à des collectifs de travail ; ne permettant pas la participation aux instances de représentation du personnel, ils peuvent entraîner résignation et retrait, qui caractérisent l'attitude des non-qualifiés par rapport à leur situation professionnelle. Les employés et ouvriers non qualifiés ont moins que les autres salariés milité un jour dans un syndicat : ils sont respectivement 8 % et 9 % à l'avoir déjà fait contre 14 % et 15 % pour les employés et ouvriers qualifiés ; cette moindre participation syndicale des non-qualifiés apparaît encore plus marquée si l'on considère les emplois les plus qualifiés, les cadres étant trois fois plus syndiqués que les ouvriers et employés (Amossé, 2004). L'engagement syndical se réalisant pour l'essentiel sur le lieu de travail, le moindre engagement des employés et ouvriers non qualifiés peut s'expliquer par les modalités de leur

intégration professionnelle. Il témoigne aussi d'une certaine inadéquation entre attentes des salariés et modalités de la représentation syndicale et, au-delà, du sentiment de ne plus être représentés dans le débat social : moins d'un tiers des non-qualifiés se sentent proches d'un parti, d'un mouvement ou d'une cause politique contre plus des deux tiers des cadres ; les ouvriers qualifiés sont de ce point de vue assez proches des non-qualifiés (35 % contre 47 % des employés qualifiés). Avec le recul des confédérations ouvrières et l'effondrement du parti communiste, ce sont les principaux repères identitaires de la classe ouvrière qui se sont effacés.

Source : Thierry Amossé et Olivier Chardon, *Les travailleurs non-qualifiés : une nouvelle classe sociale ?*, Economie et statistique, n°393-394, 2006, p. 212 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es393-394k.pdf

Document 15 :

Taux d'adhésion à différentes associations selon le sexe

<i>en %</i>			
Associations	2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble
Sportive	9	15	12
Club du 3ème âge (1)	11	8	10
Syndicat, groupement professionnel (2)	6	8	7
Culturelle	6	5	6
De loisirs	4	5	5
Sanitaire, sociale, humanitaire, caritative	5	4	4
Ensemble	30	36	33

(1) : Personnes âgées de 60 ans ou plus.

(2) : Personnes occupant un emploi, chômeurs et retraités.

Lecture : En 2008, 9 % des femmes ont adhéré à une association sportive au cours des douze derniers mois.

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 16 ans ou plus.

Source : Insee, statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV-SILC) 2008.

Source : Site INSEE : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATSOS05512

Document 16 :

« En 2008, un tiers des personnes de 16 ans et plus, soit 15,8 millions de personnes, sont membres d'au moins une association. En prenant en compte les adhésions multiples, les associations totalisent environ 21 millions d'adhésions.

Quatre grandes catégories d'associations prédominent : le sport, les activités de 3e âge, la culture, les loisirs.

Les hommes sont majoritaires et adhèrent plus aux associations sportives, de loisirs ou en lien avec la vie professionnelle, tandis que les femmes privilégient les associations à but social (3e âge et défense de droits et d'intérêts communs).

L'adhésion progresse avec l'âge et culmine entre 60 et 75 ans. Elle est également plus fréquente parmi les personnes diplômées, les cadres, les professions intermédiaires et les personnes les plus aisées. Être adhérent est plus rare dans les grandes agglomérations.

Enfin, plus de la moitié des adhérents participent bénévolement aux activités de l'association.

La qualité de la vie est une notion qui intègre comme composante principale le revenu, car il permet d'accroître la quantité et la qualité des produits consommés, mais aussi la santé, l'emploi, les relations familiales, les contacts sociaux ou encore l'implication dans la vie de la cité. La participation associative relève des deux dernières composantes. Adhérer à une association permet non seulement d'accroître ses contacts sociaux (clubs du 3e âge) mais aussi de s'engager (associations de défense de droits, action sanitaire et sociale) ou d'assumer des fonctions de responsabilités (poste de président ou de trésorier par exemple).

En 2008, un tiers des personnes de 16 ans et plus en France métropolitaine font partie d'au moins une association ou syndicat, soit 15,8 millions de personnes. Ce niveau est identique à celui observé en 2006. En raison des adhésions multiples, les associations totalisent 21 millions d'adhésions. Comme par le passé, le paysage associatif français se caractérise par la prédominance des associations sportives, culturelles et de loisirs, qui représentent plus de la moitié des adhésions.

Source : Frédéric Luczak et Fella Nabli, Vie associative : 16 millions d'adhérents en 2008, INSEE Première, n° 1327 - Décembre 2010

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1327/ip1327.pdf>

Document 17 :

Taux d'adhésion à au moins une association selon la catégorie socioprofessionnelle

	<i>En %</i>
Catégorie socioprofessionnelle	2008
Agriculteurs exploitants	35
Artisans, commerçants, chef d'entreprise	30
Cadres et professions intellectuelles supérieur	47
Professions intermédiaires	43
Employés	28
Ouvriers (y compris ouvriers agricoles)	24
Retraités	34
Autres inactifs	26
Ensemble	33

Champ : France métropolitaine, individus de 16 ans ou plus.

Lecture : En 2008, 28 % des employés ont adhéré à au moins une association au cours des douze derniers mois.

Source : Site INSEE http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon05529